

L'ANENA

Une association au service de la prévention des accidents d'avalanche

François Sivardière, Directeur de l'ANENA¹

Résumé

Créée en 1971 à la suite d'avalanches catastrophiques, l'ANENA (association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches) a pour objectif de faire progresser la sécurité en montagne par la prévention des accidents d'avalanche. Reconnue d'utilité publique depuis 1976, elle compte aujourd'hui près de 700 membres, intéressés par les problèmes liés à la neige et aux avalanches à titre professionnel (améliorer la sécurité en montagne enneigée) ou personnel (en savoir plus sur la neige, les avalanches et les moyens d'assurer leur propre sécurité).

L'information est une des principales activités de l'ANENA: réalisation, édition et distribution de documents (dépliants, brochures, livres, etc.) pour tout public. Elle diffuse également une revue trimestrielle "Neige et Avalanches" (plus de 1500 exemplaires), qui permet de suivre l'actualité dans ce domaine : état des connaissances, nouveaux matériels, études en cours, témoignages. Elle est aussi un centre "ressources" pour les médias, en particulier grâce à son site web www.anena.org.

Elle est en outre un organisme de formation professionnelle (spécialiste en déclenchement des avalanches, maître-chien d'avalanche, servant avalancheur), un lieu de concertation et de coordination de la réflexion sur la sécurité en montagne enneigée et un partenaire pour la recherche et les études.

Resum

Creada el 1971 després d'unes allaus catastròfiques, l'ANENA (associació nacional per l'estudi de la neu i les allaus) té per objectiu fer progressar la seguretat a muntanya en la prevenció dels accidents d'allaus. Reconeguda d'utilitat pública des de 1976, compta avui en dia amb uns 700 membres, interessats pels problemes lligats a la neu i a les allaus a títol professional (millorar la seguretat a la muntanya nevada) o personal (saber més sobre la neu, les allaus i els mitjans per garantir la seva pròpia seguretat).

La informació és una de les principals activitats de l'ANENA: realització, edició i distribució de documents (prospectes, folletons, llibres, etc.) per tots els públics. Igualment es difon una revista trimestral "Neige et Avalanches" (més de 1500 exemplars), que permet de seguir l'actualitat en aquest domini: estat del coneixement, nous materials, estudis en curs, testimonis. És també un centre d'informació per als mitjans de comunicació, en particular gràcies al seu lloc web www.anena.org.

És per altra banda un organisme de formació professional (especialista en desencadenament d'allaus, guia de gos d'allaus, operador de canó avalancheur), un lloc de concertació i de coordinació de la reflexió sobre la seguretat a la muntanya nevada i un soci per a la recerca i els estudis.

Resumen

Creada el 1971 después de unas avalanchas catastróficas, la ANENA (asociación nacional para el estudio de la nieve y los aludes) tiene por objetivo hacer progresar la seguridad en montaña en la prevención de los accidentes por aludes. Reconocida de utilidad pública desde 1976, cuenta hoy en día con unos 700 miembros, interesados por los problemas relacionados con la nieve y los aludes a nivel profesional (mejorar la seguridad en la montaña nevada) o personal (saber más sobre la nieve, los aludes y los medios para garantizar su propia seguridad).

La información es una de las principales actividades de la ANENA: realización, edición y distribución de documentos (prospectos, folletos, libros, etc.) para todos los públicos.

¹ 15 rue Ernest Calvat, 38000 Grenoble, France. Tél. : + 33 (0) 476 51 39 39. Fax : + 33 (0) 476 42 81 66, Web : www.anena.org ; e-mail : francois.sivardiere@anena.org

Igualmente se difunde una revista trimestral "Neige et Avalanches" (más de 1500 ejemplares), que permite seguir la actualidad en este dominio: estado del conocimiento, nuevos materiales, estudios en curso, testigos. Es también un centro de información para los medios de comunicación, en particular gracias a su sitio web www.anena.org. Por otro lado es un organismo para la formación profesional (especialista en desencadenamiento de aludes, guía de perro de aludes, operador de cañón avalancheur), un lugar de concertación y de coordinación para la reflexión sobre la seguridad en la montaña nevada y un socio para la investigación y los estudios.

Introduction

Créée en 1971 à la suite des avalanches catastrophiques de l'hiver 1970 (Val d'Isère, 39 morts le 10 février), l'ANENA a pour objectif de faire progresser la sécurité en montagne par la prévention des risques en matière de neige et d'avalanches. Reconnue d'utilité publique en 1976 et présidée depuis 2003 par Vincent Rolland, Député et Conseiller Général de la Savoie, l'association compte aujourd'hui plus de 700 membres dont plus de 10 % d'étrangers.

Elle regroupe toutes les personnes ou organismes, publics ou privés, intéressés par les problèmes liés à la neige et aux avalanches, à titre professionnel ou personnel : laboratoires de recherche, élus locaux, stations de sports d'hiver, administrations départementales et centrales, entreprises, professionnels de la neige (guides et accompagnateurs de montagne, moniteurs de ski, pisteurs, secouristes,...) et les skieurs, randonneurs, alpinistes ou pratiquants des nouvelles glisses intéressés par la connaissance de la neige, des avalanches et des moyens d'assurer leur propre sécurité en montagne.

Ces activités se déclinent selon 4 grands axes :

- ✓ La formation professionnelle ;
- ✓ L'information ;
- ✓ La concertation ;
- ✓ Des études.

Un organisme de formation professionnelle

L'ANENA organise ou participe à un certain nombre de formations destinées aux professionnels de la montagne : spécialiste en déclenchement préventif des avalanches à l'aide d'explosif, servant avalancheur, maître-chien d'avalanche. Elle intervient également à la demande dans des cycles de formation professionnelle où les aspects liés à la sécurité vis-à-vis des avalanches sont traités.

La vulgarisation et la transmission des connaissances sur la neige, les avalanches et la sécurité en montagne enneigée sont, bien entendu, l'objectif de ses interventions. Elles n'ont toutefois pas toutes le même degré d'importance dans les différents programmes de stages. Fondamentales dans le cas des stages de spécialistes en déclenchement préventif des avalanches, elles sont, par contre, beaucoup moins approfondies dans la formation des maîtres-chiens d'avalanche, voire annexes, au cours par exemple, de la formation de servant avalancheur.

Le niveau d'implication de l'ANENA dans l'organisation des stages est également variable. Elle peut en prendre en charge la totalité, ce qui représente un important travail. C'est le cas pour les formations de spécialistes en déclenchement des avalanches et de maîtres-chiens d'avalanche. Dans ces cas, l'ANENA gère toute l'organisation des stages : hébergement et assurance des stagiaires ; relations avec la station d'accueil, les formateurs et les membres des jurys ; gestion du matériel, des fournitures et des supports pédagogiques nécessaires au bon déroulement des stages, facturation, etc. Mais ce travail peut être plus réduit, comme c'est le cas pour les stages de servant avalancheur, dans la mesure où l'essentiel de l'organisation de ces stages (relativement réduite au demeurant) est pris en charge par le formateur. L'ANENA n'intervient plus alors qu'à un niveau administratif (documentation, assurances, facturation et délivrance d'une attestation de suivi de stage). Enfin, la participation de l'ANENA peut se réduire à une simple intervention, en tant que prestataire extérieur, de type conférence de deux heures à quelques jours. C'est le cas dans des

formations professionnelles pour lesquelles l'apport de connaissances sur la neige et les avalanches n'est pas l'objet premier, mais reste malgré tout important.

L'ANENA organise ainsi depuis plus de 30 ans les stages de spécialistes en déclenchement des avalanches pour la France. Ces stages de 10 jours sont sanctionnés par l'obtention d'un diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale, le CPT (Certificat de Préposé au Tir), complété, pour pouvoir déclencher les avalanches, par les options « mèche lente » et « tir en montagne pour le déclenchement des avalanches ». Chaque année, en début de saison hivernale (du 15 novembre au 15 décembre), l'ANENA organise 4 stages, généralement bien remplis (environ 120 stagiaires au total) et souvent couronnés de succès (un taux de réussite de plus de 95 %). En plus de ces classiques stages, l'ANENA organise également, depuis 2 saisons, des sessions de recyclages d'une journée pour les artificiers. Ces sessions sont obligatoires. Elles sont généralement réalisées en interne dans les entreprises. Mais certains services de sécurité des pistes préfèrent faire appel à l'ANENA, qui intervient alors en fonction des demandes (13 sessions réalisées en 2003, pour 260 pisteurs-secouristes). Par ailleurs, des stages de servant avalancheur sont organisés chaque année dans différentes stations des Alpes et des Pyrénées (9 stages en 2003, pour 55 personnes). Ils permettent de former des pisteurs-secouristes artificiers à cette technique particulière de déclenchement des avalanches à distance.

D'autre part, l'ANENA organise le stage national de formation initiale des maîtres-chiens d'avalanche. Depuis 1992, le seul organisme agréé par le Ministère de l'Intérieur, Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles, pour la formation des équipes cynotechniques « avalanche » (hors équipes de la gendarmerie et de la police nationale qui ont leur propre formation en interne) est en effet l'ANENA. Le stage dure près de 3 semaines (fin novembre-début décembre) et rassemble environ 20 stagiaires. Cette activité nécessite aussi l'organisation d'un stage de formation continue d'une semaine pour les moniteurs maîtres-chiens d'avalanches, qui sont un peu plus de 20 en France.

Enfin, toujours dans le domaine de la formation pour les professionnels, l'ANENA intervient dans des cycles de formation dans lesquels la sécurité n'est pas le thème principal, mais tient tout de même une place importante : vendeurs/loueurs de ski et surf, moniteurs de ski, accompagnateurs et guides de montagne, forestiers, infirmières, étudiants en droit de la montagne, etc. Dans ces cas, l'ANENA n'intervient qu'en tant que formateur, pour des sessions qui durent de quelques heures à quelques jours, en salle et sur le terrain.

Un partenaire pour les études et la recherche

L'ANENA n'est pas un bureau d'études ni un laboratoire de recherche au sens propre du terme. Le Centre d'Études de la Neige de Météo-France et la division ETNA du Cemagref (par ailleurs membres de l'ANENA) assurent chacun, dans leurs domaines respectifs de compétences, cette mission.

Pendant de nombreuses années, l'ANENA a surtout soutenu financièrement et/ou administrativement des initiatives collectives ou individuelles dans le domaine des "sciences physiques" qui ne bénéficiaient pas du soutien des classiques organismes existants. La dernière en date était une thèse sur les conditions de départ des avalanches de plaques, soutenue en 1999.

Entre 1996 et 2001, elle a accueilli une thèse sur « les enjeux de l'information dans la prévention des accidents liés à la pratique des sports d'hiver » bénéficiant d'un financement de la Fondation de la Mutuelle MAIF (société d'assurances). Il s'agissait de replacer l'activité « sports d'hiver » dans le contexte général social, économique, juridique, médiatique et culturel français, pour mieux comprendre le rôle, l'importance et les enjeux de l'information préventive dans le domaine des sports d'hiver.

Enfin, en 2000 et 2001, elle a organisé des tests sur le terrain puis en laboratoire sur les différents Arva (appareils de recherche de victimes d'avalanche). Ceux-ci se sont avérés particulièrement utiles ? En effet, un fabricant, dont l'Arva ne respectait pas une des préconisations de la norme européenne, a, suite aux résultats des tests largement diffusés

dans la communauté montagnarde, modifié sa production afin qu'elle soit conforme à la norme.

Mais depuis le début du 21^e siècle, les activités d'études de l'ANENA sont maintenant principalement axées sur l'accidentologie des avalanches et sur les aspects juridiques liés aux avalanches. Son chargé d'études assure ainsi la tenue du bilan des accidents d'avalanches (grâce à la collaboration avec les services publics de secours en montagne, gendarmes et CRS, et certains services de sécurité des pistes de stations de ski) : il collecte et traite les informations recueillies sur chaque accident dont l'ANENA est tenue informée.

Il a également en charge l'actualisation de la base de données documentaires à caractères juridique, législatif, réglementaire et jurisprudentiel sur les problèmes juridiques liés aux accidents d'avalanches (Jurisque Avalanche, disponible sur le site web de l'ANENA, www.arena.org).

En fonction de la demande, l'ANENA peut enfin assurer des études plus ponctuelles. En 2003, à partir de la base de données Jurisque Avalanche, et à la demande du Ministère de l'écologie et du développement durable, une étude juridique sur l'évaluation de l'efficacité des PPR (plans de prévention des risques) avalanches a été réalisée. Dans les années antérieures, l'ANENA a également réalisé des études et/ou expertises sur les techniques de secours aux victimes d'avalanches.

L'information des pratiquants

Les actions d'information de l'ANENA ont pour objectif général de vulgariser et diffuser :

- les connaissances sur la neige et les avalanches et plus largement la sécurité en montagne enneigée (en particulier les Arva) ;
- des conseils pratiques.

En rendant plus conscients, plus responsables et plus autonomes les pratiquants de sports de neige, son espoir est de voir le nombre de victimes d'avalanches diminuer.

La cible de l'ANENA est très large : elle est constituée de l'ensemble des personnes susceptibles d'être exposées au risque d'avalanche, à l'occasion de la pratique d'un sport de neige (de glisse ou non). Sont donc visés :

- les skieurs et snowboarders hors-pistes ;
- les randonneurs à ski, raquettes, snowboard et même à pied ;
- les alpinistes.

Cette importante mission d'utilité publique se décline sous de nombreux aspects.

La conception, la réalisation, l'édition et la distribution (gratuite ou vente) de documents pédagogiques d'information et de formation sur la neige et les avalanches est l'un des premiers. L'objectif de l'ANENA dans ce domaine est de regrouper tous les documents existants sur ce thème en langue française, pour pouvoir être en mesure de les proposer à toute personne intéressée, qui peut ainsi faire son choix en connaissant toutes les possibilités qui s'offrent à elle. Le catalogue de l'ANENA contient ainsi tous les documents, écrits et audiovisuels, traitant de la neige, des avalanches et de la sécurité en montagne enneigée. La vente se fait essentiellement par correspondance depuis le siège de l'ANENA. Leur contenu est plus ou moins complet et plus ou moins vulgarisé, en fonction de la cible visée : adultes ou enfants, montagnards avertis ou grand public encore peu au fait du risque d'avalanche. Ces documents sont de deux types. Ils peuvent être soit directement utilisés par la personne elle-même (dépliants, brochures et livres par exemple), soit par un formateur pour un stage ou une conférence (Cd-rom, DVD, cassettes vidéo, panneaux d'exposition et fiches pédagogiques).

Chaque hiver, sont ainsi diffusés des dizaines de milliers de dépliants gratuits comportant des informations et des conseils pratiques de base, pour les randonneurs à ski et à raquette à neige d'une part, et pour les skieurs et snowboarders hors-piste. L'ANENA réactualise et réédite également régulièrement ses documents, voire en crée de nouveaux (Cd-rom et DVD en 2004).

Elle publie également une revue « *Neige et Avalanches* » tous les trimestres, diffusée à plus

de 1500 exemplaires, quasiment exclusivement par abonnement. Celle-ci permet, en 32 pages, de suivre l'actualité dans ce domaine : état des connaissances, nouveaux matériels, études en cours. " Rédigées avec un réel souci d'être comprises par tous (professionnels ou non), ses rubriques sont très diversifiées (nivologie, science et techniques, juridique, reportage, prévention et secours, estimation du risque, environnement hivernal, témoignages et leçons d'accidents, bulletins bibliographiques) pour répondre aux attentes d'un lectorat très varié.

Son site web, www.anena.org, remporte un franc succès : plus de 3000 pages consultées par jour en hiver, et des retours très positifs de la part des internautes. Il permet de mettre à la disposition de tous (pratiquants, professionnels, étudiants, journalistes, etc.) un grand nombre d'informations et de conseils pratiques, consultables à tout moment. En novembre 2003, a été mis en ligne un questionnaire destiné aux personnes victimes d'un accident ou incident d'avalanche, afin de compléter l'information venant des services de secours, ne traitant que des accidents les plus graves.

L'ANENA anime également quelques conférences pour des publics variés, essentiellement skieurs, snowboarders et pratiquants de la raquette à neige. En octobre 1999, à Gap, une intervention s'est déroulée dans des conditions particulières, puisqu'il s'agissait du procès d'un dramatique accident d'avalanche. Elle organise enfin quelques stages pratiques d'un week-end pour les randonneurs ou les riders sur les thèmes « connaissances de base en nivologie et utilisation de l'Arva ».

Les contacts avec les médias, chaque fois que l'actualité le demande, lui permettent d'expliquer le phénomène « avalanche » d'un point de vue général ou pour apporter des éclaircissements sur un accident en particulier. Ces interventions permettent également de faire passer des messages de prévention et contribuent aussi à mieux faire connaître l'ANENA auprès d'un plus grand nombre de personnes. L'ANENA entretient donc des relations suivies avec la presse, spécialisée ou non, pour bénéficier de leur important lectorat : articles de fond ou chroniques préventives pour diffuser l'information le plus largement possible. Elle a aussi publié des conseils pratiques dans des catalogues de magasins ou de vente par correspondance de matériel de sports d'hiver. Elle est enfin un centre « ressource » et joue le rôle de conseiller technique lors de la réalisation de documentaire pour des chaînes de télévision.

Au chapitre de ses activités habituelles dans le domaine de l'information, n'oublions pas les renseignements donnés et le temps consacré aux nombreux étudiants que le thème des avalanches intéresse et qui viennent se documenter, pour la réalisation d'un mémoire ou d'un travail pratique, et aux porteurs de projet, le plus souvent dans les domaines des secours aux victimes d'avalanches ou de l'information des pratiquants, qui viennent « tester » leur idée.

Les actions d'information que l'ANENA mène chaque année constituent une part très importante de ses activités. Le besoin est grand pour le public, les médias, ainsi que les professionnels d'être informés. L'ANENA continue donc d'y répondre du mieux possible, en fonction de ses moyens.

Un lieu de concertation

La nature et la composition de l'ANENA en font un espace de concertation et de coordination de la réflexion sur la sécurité en montagne enneigée, entre ses différents membres. Des groupes de travail et des commissions spécialisées réunissent régulièrement les différents partenaires de la montagne, favorisent les échanges d'expériences et d'idées, encouragent les initiatives de nature à améliorer la sécurité des biens et des personnes en montagne hivernale. L'ANENA coordonne ainsi la réflexion sur les appareils de sauvetage des victimes d'avalanche, sur la prévision du risque d'avalanche (régionale et locale), sur les moyens et modalités de la diffusion de l'information "risque d'avalanche", sur les systèmes de déclenchement artificiel des avalanches, etc. Elle organise et participe à des tables rondes ou

des colloques nationaux et internationaux dans le but de créer des points de rencontre et de discussions entre les théoriciens, les praticiens et les pratiquants de tous pays.

Elle participe par ailleurs aux réunions des instances nationales comme le Conseil supérieur des sports de montagne (et ses groupes de travail spécialisés, tels que la commission information et sécurité et le système national d'observation de la sécurité en montagne et groupe juridique) et à différents groupes de travail et colloques nationaux.

Les relations internationales, le maintien et l'établissement des contacts avec les professionnels étrangers font aussi partie des missions de l'ANENA. Elle participe ainsi au rassemblement annuel des secouristes de montagne d'Europe et d'Amérique du Nord regroupés au sein de la CISA-IKAR, mais aussi au congrès bisannuel nord-américain ISSW et n'hésite pas à se déplacer auprès de ses homologues étrangers ou à les recevoir.

Quelques chiffres

L'ANENA regroupe près de 700 membres. Elle est dirigée par un conseil d'administration de 30 personnes, élues parmi les membres. Celui-ci désigne en son sein un bureau exécutif de 7 personnes. Les décisions du bureau et du conseil d'administration sont mises en œuvre par une équipe de 7 permanents (un directeur, deux secrétaires, une comptable, une webmaster à mi-temps, une documentaliste à 80 % et un chargé d'études).

Les ressources financières nettes de l'ANENA se sont élevées en 2003 à 316 000 €, pour un total des recettes financières de 546 000 €. Près des 2/3 proviennent de subventions (État, départements et communes de montagne), cotisations et dons. Le 1/3 restant vient des prestations de services (formation des artificiers, réalisation et vente de documentation et de la revue « Neige et avalanches »). Mais il apparaît, pour l'année 2003 et après prise en compte des salaires et des frais de fonctionnement, que les activités d'information coûtent 163 k€, la concertation 28 k€ et les études 22 k€.

Conclusions

L'ANENA est particulièrement sollicitée. Sa présence répond à un besoin. Elle remplit ses missions d'amélioration des connaissances, d'information, de formation et de concertation avec sérieux, application et compétence, depuis plus de 30 ans. Malheureusement, ses moyens (humains et financiers) ne lui permettent pas de répondre à toutes les demandes. Elle ne traite donc pas de tous les sujets liés aux avalanches : elle se concentre actuellement plus particulièrement sur la sécurité des pratiquants de sports d'hiver, qui restent, en 2004, les principales victimes des avalanches en France.

Et même s'il n'est pas toujours aisé de faire collaborer des partenaires dont les objectifs ne convergent pas forcément, la diversité de ses membres lui permet de connaître et prendre en compte l'ensemble des points de vue des personnes/organismes/professions concernés.